La patrie a perdu un grand citoyen; la France, un de ses plus illustres enfants. Gambetta ne sort de ce monde que pour entrer dans l'immortalité.

» CALLAND-RUSTRONI, adjoint.»

« Saint-Omer, 2 janvier.

» L'Administration et le Conseil municipal de Saint-Omer s'associent à la douleur que cause à la France républicaine la mort de Gambetta.

» Une députation assistera à ses funérailles. »

« Merville, 2 janvier.

» La France a perdu un grand patriote. Le comité républicain de Merville (Nord), s'associe au deuil général.

» *Le Président*

» ACHILLE DELASSUS. »

HAUBOURDIN. — Hier eut eu lieu, en l'église d'Haubourdin, au milieu d'une nombreuse et sympathique assistance, les funérailles de M. d'Herbigny, ancien conseiller de préfecture.

Les coins du poèle étaient tenus par MM. d'Hespel, maire d'Haubourdin ; Richebé, ancien conseiller de préfecture ; Gand, président du Comité des cercles catholiques d'ouvriers ; Colombier, président de la conférence de Saint-Vincent-de-Paul.

Au cimetière, M. d'Hespel a prononcé le discours suivant :

« Messieurs,

» Je ne puis laisser fermer cette tombe sans adresser un suprême adieu au vieil ami de ma famille, à celui dont les grandes qualités de cœur laisseront un souvenir impérissable chez tous ceux qui l'ont connu.

» D'autres pourront dire mieux que moi quelles furent les brillantes facultés d'un esprit fécondé par un travail incessant, quels furent les nombreux services qu'il a rendus dans la vie publique comme conseiller de préfecture.

» Retiré, par suite des événements, depuis plusieurs années, dans son château de Beaupré, c'est aux habitants d'Haubourdin qu'il a consacré le reste de sa vie, associé dans la pratique de toutes les bonnes œuvres, à une compagne modèle de charité, de foi et de pitié.

» Dans toutes les administrations locales dont il a fait successivement partie, il a marqué son passage par une collaboration aussi active qu'intelligente. Les pauvres perdent en Monsieur d'Herbigny un bienfaiteur incomparable comme tous les siens il donnait sans compter, jamais ses pensées ne s'arrêtèrent aux froids calculs de l'égoïsme ; toujours sa voix et sa plume éloquentes furent au service de toutes les nobles causes.

» Une vie si pure et si remplie ne lui épargna pas de douloureuses épreuves ; une foi profonde et la pratique constante de tous les devoirs religieux lui en adoucirent l'amertume.

» Frappé lui-même par une maladie subite et imprévue, il a eu le bonheur de recevoir les divines consolations et de mourir en chrétien comme il avait vécu. »

MÉDAILLES D'HONNEUR. — Par décret inséré à l'*Officiel* de ce jour, des médailles de bronze sont décernées à M. Savary (Célestin), facteur rural à Gouzaucourt (Nord); 12 ans d'excellents services dans l'administration ; n'a jamais encouru aucune mesure disciplinaire ; 6 ans 9 mois de services militaires. Actes de courageux dévouement accomplis en 1870-1871.

M. Meney (Pierre), facteur chef à Valenciennes (Nord), 32 ans d'excellents services dans l'administration ; n'a jamais encouru aucune mesure disciplinaire : 7 ans de services militaires.

ORCHIES. — Lundi, vers dix heures du soir, les habitants étaient mis en émoi par une violente détonation. Une explosion venait de se produire dans une cave au pétrole, chez M. Coez, épicier. La voûte était enlevée, les murs crevassés et les vitres des bâtiments voisins brisés.

Malheureusement, l'accident ne se borne pas seulement à des dégâts matériels : le patron, M. Coez, a reçu à la figure et aux mains d'assez graves brûlures.

BERGUES.— On nous écrit :

« Il n'est question que de la déconfiture du sieur D..., banquier en cette ville. Le déficit serait, dit on, de douze cent mille francs.»

AVESNES. — Le peignage Vauban, situé à Avesnes, à l'endroit dit le *Pont rouge*, est en feu. Les ouvriers ont travaillé comme d'habitude jusque sept heures et l'incendie s'est déclaré à 8 heures 1/2.

Les pompes du chemin de fer d'Avesnilles et d'Avesnes et la garnison sont sur les lieux du sinistre.

## PAS-DE-CALAIS

ARRAS. — Par décret inséré à l'*Officiel* de ce jour, la médaille de bronze accordée à M. Thimothée-Daniel Quéquet, surveillant-facteur à Arras, a été transformée en médaille d'argent. L'*Officiel* publie ce qui suit au sujet de M. Quéquet : 41 ans de bons services dans l'administration. Actes de courageux dévouement accomplis en 1870-1871.

GUINES. — Par décret inséré à l'*Officiel* de ce jour, une médaille de bronze est accordée à M. Louis Barthélemy-Clément Beaugrand, facteur local à Guines-en-Calaisis (Pas-de-Calais) ; 3 ans d'excellents services dans l'administration ; n'a jamais encouru aucune mesure disciplinaire et à M. Auguste-Emile-Joseph Cocquel, facteur rural à Blangy-sur-Ternoise (Pas-de-Calais) ; 36 ans d'excellents services dans l'administration 5 ans et demi de services militaires.

SAINT-PIERRE-LEZ CALAIS. — Au dernier moment, la réunion annoncée n'a pas eu lieu ; le rédacteur du *Forçat* n'étant pas électeur, ne pouvait y prendre la parole, toute attraction alors disparaissait : on s'est contenté, en petit comité, d'accepter les sept noms portés sur la liste imprimée à l'ille, à l'imprimerie du journal le *Forçat*, que je vous ai adressée avant hier.

MM. Frédéric Raudoux, Wintrebert, Albert Duchêne, Emile Paclot, Emile Ridoux, Hippolyte Bouchez et Auguste Bruitte, tous sept patronnés par le *Patriote*, ont été élus.

L'écart des voix entre le dernier élu et le premier de la liste du *Forçat*, a été de 200 voix.

— A l'occasion de la mort de M. Gambetta, plusieurs habitants ont mis leur drapeau en berne, en signe de deuil.

SAINT-POL. — Une véritable scène de sauvagerie vient de se passer en cette commune. Le 1er janvier vers midi, le sieur Lambert Borremans, chef de chantier aux travaux du port de Dunkerque, retournait chez lui, revenant de chasser dans les dunes, lorsqu'il fit la rencontre d'un nommé Charles Deteker, journalier, âgé de 27 ans, qui était accompagné d'un chien de forte taille qu'il excita contre ceux de Borremans. Celui-ci ne pouvant débarrasser ses chiens de celui de Deketer, les voyant à plusieurs reprises mordus, prévint Deketer qu'il allait tirer sur son chien. Deketer lui répondit par des injures et continua de plus belle ses excitations. Borremans tira et tua net le chien de Deketer; ce dernier furieux se précipita sur Borremans qui l'abattit d'un coup de crosse ; il se releva, saisit son adversaire, le renversa, et lui abima la tête à coups de talons. Au bruit de la lutte, le frère de Deketer, Alphonse, le père et la mère accoururent armés l'un d'un tisonnier et la mère d'une courroie ornée d'une forte boucle de fer, puis après avoir mis Borremans dans un état pitoyable, ils le jetèrent du haut d'une digue, haute de quatre mètres. La gendarmerie informée, arrêta les deux fils et le père et les mirent à la disposition du parquet. L'indignation des habitants est extrême. L'état de Borremans est des plus graves, on ne sait s'il passera la journée.

VITRY. — Le 29 courant, il a été retiré de la rivière la Scarpe, en face la potasserie Lesure, le cadavre du sieur Milluy, Louis, journalier à Noyelles-sous-Bellonne.

On avait vu cet homme la veille pris de boisson, et l'on suppose qu'il sera tombé accidentellement dans la rivière, par suite de l'obscurité, en suivant le chemin de contre-halage.

Milluy était âgé de 43 ans et père de 8 enfants.

LILLERS. — Le 29 courant, vers 6 heures du soir, on a trouvé écrasé sur la voie ferrée de Lillers à Berguette, le nommé Willard, Hippolyte, journalier, sans domicile fixe. La mort de ce malheureux est, croit-on, accidentelle. On l'a trouvé porteur d'un livret militaire et d'une somme de 22 francs.

DAINVILLE. — *Parricide.* — Le parquet d'Arras vient de se transporter à Dainville où a été commis hier un parricide qui a jeté la commune dans la consternation.

Voici les renseignements que nous avons pu nous procurer sur ce crime :

Lundi, premier jour de l'an, vers onze heures et demie du soir, le nommé Alphonse Douchy, âgé de 22 ans, a tué sa mère en lui portant sur la tête des coups de talon qui ont occasionné rapidement la mort.

Le meurtrier appela immédiatement plusieurs voisines pour leur faire constater le décès de sa mère et l'imputer à une chute qu'elle aurait faite en tombant de son lit. Mais des tâches nombreuses de sang qui maculaient son pantalon et sa chaussure indiquaient assez l'auteur du crime. Aussi se laissa-t-il facilement appréhender et conduire en prison. Ramené ce matin chez lui, il a été confronté avec son infortunée victime. L'assassin se trouve dans un état d'abattement voisin du désespoir. La mère se livrait fréquemment à la boisson.

**Etat-Civil de Roubaix.** — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 1er JANVIER. — Désiré Spriet, rue de Lannoy, cour Bourget, 15. — Louis Débarbieux, rue St-André, 2. — Eugénie Samain, rue de Ma Campagne, 63. — Noël Desplanque, rue d'Espagne, 10. — Joseph Vinck, rue Cugnot, maisons Beiges, 6. — Pan Carlier, rue des Longues-Haies, cour Desreumaux, 6 — Arthur Covez, rue de Lannoy, cour Boyaval, 9. — Maurice Maertens, rue de Ma Campagne, 1. — Hermance Dheygre, rue Desaix, au Pile, 41. — Alice Allard, rue Pierre-de-Roubaix, maisons Castelain, 105.

Du 2. — Julie et Louis Tilman, jumeaux, rue Marceau, maisons Divyn. — Adolphine Vandenberghe, rue des Longues-Haies, cour Lambert, 152. — Eugénie Verdonck, rue des Longues-Haies, 32. — Henri Vansteenbrugge, rue Labruyère, 36. — René Landauer, rue du Vieil-Abreuvoir, 16. — Dieudonné Bal, rue de Lannoy, 125. — Alphonse Declercq, rue du Pile, maisons Vienne.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 1er JANVIER. — Rosalie Ost, 9 ans, rue du Moulin, cour Descat.

Du 2. — Henri Blervague, 33 ans, fileur, rue de Vaucanson, cour Wattel, 1. — Louis Bolle, 38 ans, fileur, rue Magenta, 9. — Marthe Lefortry, 4 mois, rue de l'Epeule, cour Lampe, 2. — Philomène Lemahieu, 2 ans, rue du Tilleul, grande Cité, 17. — Pierre Duffromont, 64 ans, ourdisseur, rue des Fondeurs, 15. — Charles Bhondt, 4 mois, rue de la Chaussé, cour Contraine, 11. — Van Becke, présenté sans vie, rue Solférino, maisons Hislynck. — Reboux, présenté sans vie, rue Neuve, 17. — Destrebecq, présenté sans vie, rue Desaix, au Pile, 39.

PUBLICATIONS DE MARIAGES DU 31 DÉCEMBRE. — Ferdinand Trachez, 21 ans, peigneron, et Julia Beaugros, 21 ans, peignesse. — Donat Dierick, 46 ans, tisserand, et Jeanne Debelder, 36 ans, journalière. — Jean Vliegher, 30 ans, domestique, et Mélanie Provost, 24 ans, journalière. — Ferdinand Bouillet, 36 ans, fileur, et Maria Bernard, 23 ans, servante. — César Catteau, 47 ans, fileur, et Marie Beaucamps, 2 ans, tisserande. — Edouard Nutte, 23 ans, tisserand, et Marie Bulcaen, 20 ans, repasseuse. — Henri Parent, 25 ans, boulinger, et Honorine Ducoulombier, 23 ans, ménagère. — Louis Delalleau, journalier, et Louise Delbarre, journalière. — Victor Garin, 30 ans, cocher, et Marie Lemaire, 25 ans, cuisinière. — Felix Leroux, 36 ans, fabricant, et Marie Corman, 29 ans, propriétaire. — Charles Noterman, 28 ans, marchand de bestiaux, et Maria Delfrennes, 27 ans, sans profession.

**Etat-Civil de Wattrelos.** — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 24 AU 31 DÉCEMBRE. — Henri Demeulemeester, Carluyère. — Florent Delroux, St-Liévin. — Blanche Declercq, Carluyère. — Eugène Delétée, Vieille Place. — Jules Dutheil, Crétinier. — Carlos Leplat, Crétinier. — Noël Dufour, Sartel. — Emile Lecroart, Vieille Place. — Polidore Degandt, Houzarde. — Marie Delmulle, Laboureur. — Jules Delcourt, Ile Marie. — Jean Leclercq, Place. — Marie Pycke, Sartel. — Hélène Delannoy, St-Liévin. — Henri Masure, bas Chemin. — Hélène Delattre, Vieille Place.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 24 AU 31 DÉCEMBRE. — Alphonse Lepoutre, 44 ans 9 mois, tisserand, bas Chemin. — François Desurmont, 88 ans, sans profession ; Hôpital. — Joséphine Florin, 35 ans 9 mois, tisserande, Houzarde. — Clémence Moullart, 4 ans, Sartel. — Louis Castelain, 64 ans 6 mois, tisserand, Hôpital. — Rosalie Delplanque, 39 ans 6 mois, ménagère, St-Liévin. — Marie Delattre, 6 ans 6 mois, rue Traversière. — Philippine Verbraeckel, 14 mois, Winbolte. — Pierre Callens, 24 ans, charretier, Touquet. — Clémence Leruste, 24 ans 4 mois, sans profession, Houzarde. — Maria Meurisse, 8 jours, Crétinier.

PUBLICATIONS DE MARIAGES DU 24 DÉCEMBRE. — Edouard Nutte, 23 ans, tisserand, et Marie Balcaen, 20 ans, repasseuse.

## CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille **Defremont-Leroy**, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur **Pierre Defremont**, décédé à Roubaix, le 1er janvier 1883, dans sa 65e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux Vigiles qui seront chantées le mercredi 3 courant, à 4 heures 1/2, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 4 dudit mois, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Fondeurs, 15.

Un obit Solennel Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Notre-Dame, à Roubaix, le jeudi 4 janvier 1883, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur **Pierre-François-Joseph D'Halluin**, trésorier de la Confrérie du Très Saint-Sacrement, époux de Dame **Catherine Bouche**, décédé à Roubaix, le 5 janvier 1882, dans sa 76e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

## BELGIQUE

OSTENDE. — Un affreux malheur est arrivé à Ostende il y a quelques jours. Dans une famille de la petite bourgeoisie, une jeune fille de 15 ans possédait un chien. Un jour elle en fut mordue et on n'y fit pas attention, mais treize jours plus tard l'enfant se plaignit d'un malaise général: le médecin fut appelé et prescrivit un médicament ; au moment où le médecin allait se retirer, la mère de l'enfant dit que plusieurs jours auparavant sa fille avait été mordue par son chien et que peut être cette morsure causait l'indisposition de l'enfant. Le médecin examina de nouveau la jeune fille, reconnut les symptômes de la rage et ordonna son transfert immédiat à l'hôpital. La rage se déclara. Il fallut mettre la camisole de force à l'enfant, qui mourut trois jours après dans d'épouvantables souffrances. Le père et un autre enfant ont été également mordus par le même chien, qui a été tué, et sont partis pour faire le pèlerinage à St-Hubert, le seul moyen connu d'obtenir la guérison du terrible mal.

LES INONDATIONS. — On télégraphie de Saint-Ghislain, le 2 janvier, 11 h. 25 du matin : « La Haine a rompu ses digues vendredi dernier. Il s'en est suivi une épouvantable inondation. Un immense territoire est inondé. Les communes de St-Ghislain, Les Herbières, Bossu et Tertre sont sous l'eau.

» Des ingénieurs travaillent courageusement, mais ils sont impuissants à reparer la brèche qui atteint 8 mètres.

» Plus de 1,000 sacs de terre sont jetés vainement.

» Le gouverneur du Hainaut est venu hier et a passé toute la journée sur les lieux du désastre. Il a remis à M. De Bruyn, bourgmestre de St-Ghislain, cent francs pour les travailleurs. Les autorités sont présentes, mais tous les efforts sont inutiles. »

## FAITS DIVERS

— LE LENDEMAIN DU SUICIDE DE L'AMBASSADEUR D'AUTRICHE. — Samedi, de huit heures du soir à dimanche une heure du matin, il a été procédé, par M. le docteur Gaual fils, à l'embaumement du corps du comte de Wimffen.

Hier, à dix heures du matin, une chapelle ardente a été dressée par M. de Bornioi, dans le salon principal de l'Ambassade. C'est exactement celle qui avait été édifiée au château de Chantilly, pour la princesse de Salerne, archiduchesse d'Autriche, belle-mère du duc d'Aumale. Au fond, un lit de parade surmonté d'un baldaquin à crépines d'argent, sous quel est étendu le comte à visage découvert.

Tout autour des tentures à rideaux avec portières et torsades d'argent ; quatre torchères à bougies aux angles de la chapelle ardente, le lit entouré de vingt-quatre cierges. Devant le corps, deux piédestaux supportant des coussins sur lesquels sont placés les décorations du défunt. Quatre prie-Dieu, quatre fauteuils, au milieu du baldaquin le double W., initiale du défunt, et les armoiries du fond. Le comte était vêtu d'un habit noir, d'un pantalon et gilet pareils et cravaté également de noir. Les mains gantées étaient jointes et soutenaient un crucifix en argent.

La figure du défunt, sous le travail de l'embaumement, avait repris sa forme régulière.

Le docteur Constantin James s'est rendu auprès du mort pour dresser le certificat qui permet son inhumation, et se prendre du clergé et son entrée dans l'église. Il a été reçu par le comte Zichy, qui a pu facilement établir que l'ambassadeur avait été frappé, depuis quelque temps, d'une espèce d'inconscience qui avait détermine un certain trouble dans son équilibre intellectuel.

Une demi-heure plus tard, c'est-à-dire un peu avant onze heures, une scène impressionnante devait remuer profondément les quelques personnes qui en furent témoins.

La comtesse de Wimffen avait manifesté, la veille au soir, au colonel Bonn, et qui était allé la réconforter, à l'hôtel Meurice, avec le comte Zichy, le désir bien arrêté et formel de voir une dernière fois son mari.

Elle arriva donc, hier, avant onze heures, à l'Ambassade, en compagnie du colonel et suivie de sa dame de compagnie. En pénétrant dans la chapelle ardente, elle poussa une plainte déchirante. Après être tombée, écrasée sous sa douleur, au pied du lit funèbre, elle se releva brusquement et alla littéralement se jeter sur le corps du comte, dont elle prit la main gauche qu'elle couvrit de baisers. Puis, elle tomba devant le prie-Dieu de l'abbé Gardet, premier vicaire de Sainte-Clotilde, qui veillait près du mort, et elle implora les prières pour le cher défunt, pour ses deux filles et pour elle-même, dans des termes d'une émotion poignante. Elle écouta pieusement les exhortations aussi élevées que consolantes par lesquelles cet ecclésiastique répondit avec beaucoup de tact et de bonté à cette intercession de la femme, de l'épouse et de la mère, pendant que la pauvre malheureuse, toujours à genoux devant lui, étouffait ses sanglots ; puis il prononça un *De profundis* et un *Notre Père*, que la comtesse répétait après lui.

Enfin, elle se redressa et retourna auprès du corps, auquel elle prit quelques mèches de cheveux et de barbe ; puis elle mit dans chacune des mains un bouquet de violettes, avec une croix d'argent, et un troisième aux pieds, recommandant expressément qu'on ne l'enterrât pas avec d'autres fleurs ni objets pieux, et que l'on ne recouvrit pas de son gant la main sur laquelle elle venait d'imprimer un suprême baiser d'adieu.

Le colonel de Bonn, qui s'était montré plein d'une attention touchante et presque réconfortante pendant tout ce temps-là, s'est empressé de l'emmener alors, au milieu de sanglots et de larmes.

Le commissaire de police Beynaguet ayant apporté, à deux heures, la permission d'inhumer, le corps a été mis en bière.

Le cercueil est en chêne, sapin et plomb, capitonné de satin blanc à l'intérieur avec oreiller pareil. L'extérieur est recouvert de velours noir semé d'étoiles d'argent ; huit poignées en argent et une plaque, sur laquelle sont gravés les nom et qualités du mort, complètent cette bière.

A l'heure qu'il est, c'est cette bière, fermée et soudée, qui repose sur le lit funèbre, dans la chapelle ardente où veille à tour de role, le clergé de Sainte-Clotilde.

Tout le corps diplomatique, toute la société et tous les principaux dignitaires de la République sont allés s'inscrire à l'hôtel Meurice et à l'ambassade, rue Las-Cases, numéro 7 : Je relève les noms de M. et Mme Grévy ; S. A. le khédive Ismaïl-Pacha, MM. Duclerc, le prince de Hohenlohe ; baron de Charette ; le ministre des Pays-Bas ; marquis de Nadaillac ; chevalier d'Aranjo, chargé d'affaires d'Espagne ; duc de Sabran ; baron de Hirach ; baron Gustave d'Adelsvard ; le ministre de Serbie ; comte Ferdinand de Lesseps ;

Baron de Wesque-Prittlingen; comte Sérnrier, baron de Koënnenz; comte de Sartiges; comte de Kapnitz, chargé d'affaires de Russie; baron Beyens; Baudin; comte de Florian, consul général du Salvador; prince Mavrocordato, ambassadeur de Grèce; prince Georges Mavrocordato; de Brotonne; Joseph Swartz; Balcarce; Guttierer de Lohade; William Barrington; Edwards; O'Conor; William Freeman; Brulatour ; Morton ; comte Fossati Deyneri; marquis d'Abzac; vicomte d'Haussonville; de la Trémoille; de Rether: Vignaud; baron Gustave de Rothschild; comte de Maiczeck; vicomte de Kervogan; général Billot, ministre de la guerre ;

Marquis de Beauvoir; général Santo Domingo Vila ; Mgr di Rende, nonce apostolique ; Mgr Ferrata ; Mgr Tonni ; comte de Blacas ; lord Lyons ; Tirard, ministre des finances ; comte Armand ; marquis d'Hervey-Saint-Denis ; comte de Florian ; Sefer Pacha ; vicomte de Vaufreland ; marquis de Gabriac ; comte Pisedan, ministre de Siam ; comte Reynard ; baron Sibbern ; duc de Bisaccia ; duc de Castries ; Plunkett ; marquis de Belbœuf ; Ressmann ; baron de Haber ; E. de Jacobs ; comte de Beaurepaire ; général Pittié ; Wilson ; colonel Brugère ; colonel Liebtenstein ; commandant Fayet, Cance, Dessirier ; Fourneret, etc.

LOUIS LAMBERT.

*P.-S.* — On sait que l'église refuse la sépulture ecclésiastique à tout suicidé. Cette règle était-elle applicable à l'ambassadeur d'Autriche Oui, sans doute aucun, à moins qu'il ne fut démontré qu'il n'avait point eu dans le moment, la lucidité d'esprit nécessaire pour comprendre la gravité de son acte. D'où la nécessité d'une enquête.

C'est au docteur Constantin James que cette enquête a été confiée par le cardinal-archevêque de Paris.

Or, il résulte des investigations minutieuses auxquelles il s'est livré que, depuis quelque temps, trois semaines surtout, le comte de Wimffen offrait tous les signes d'un dérangement intellectuel très marqué. Sa mort doit donc être regardée comme l'acte d'un fou.

Telle a été la conclusion du docteur Constantin James. Aussi, Mgr Guibert a-t-il immédiatement donné toutes les autorisations voulues pour une le service eût à Sainte-Clotilde. Seulement, pour des motifs que chacun appréciera, il a recommandé que tout se passât avec le moins d'éclat possible.

— LE SUICIDE DE M. DE WIMPFFEN. — On est à peu près fixé à présent sur les causes véritables de M. le comte de Wimpffen. On estime généralement qu'en se tirant un coup de revolver qui devait le frapper mortellement, le comte a agi sous l'influence d'une surexcitation mentale accidentelle. Depuis assez longtemps, paraît-il, le comte était atteint d'une maladie des yeux, le scotome étincelant, maladie dont les symptômes sont très curieux : le jour, on voit très brillant; la nuit, on voit passer devant ses yeux comme des éclairs.

Il y a un mois, le docteur Charcot faisait une conférence pour laquelle il démontrait que le scotome étincelant, arrivé à un certain degré, était l'indice certain d'une paralysie du cerveau. Cette déclaration frappa beaucoup l'esprit de M. de Wimpffen, qui alla voir quatre ou cinq oculistes, répétant partout qu'il sentait son cerveau se figer.

On présume que c'est sous l'influence de cette douloureuse sensation qu'il s'est tué.

Il résulte d'ailleurs de l'enquête à laquelle s'est livré M. le docteur Constantin James, chargé de faire un rapport pour l'archevêque de Paris, que M. le comte de Wimpffen présentait depuis plusieurs trois semaines les signes d'un dérangement intellectuel très marqué.

— THE « AUSTRAL'S » DISASTER. — On écrit de Sydney :

« Un des faits les plus extraordinaires dans les annales des désastres maritimes est l'englontissement de l'*Austral* dans le port même de Sydney.

»L'*Austral*, la dernière acquisition de la flotte de l'Orient Company, en était le plus beau spécimen et dépassait en luxe et confort tout ce qui a été construit jusqu'à ce jour. Ce navire de 5,800 tonneaux mesurait 475 pieds de long, 48 de large et 37 de profondeur. Il avait coûté plus de 6,000,000.

»Samedi, 11 novembre, à quatre heures du matin, par un temps absolument calme et sans cause apparente, l'*Austral* a coulé à pic en quelques minutes. Arrivé depuis peu de jours de son deuxième voyage d'Angleterre, il avait déchargé ses marchandises, puis était venu mouiller dans une des baies du port de Sydney, réputé à juste titre le plus sûr du monde.

»Toute la nuit, on avait travaillé à embarquer du charbon. Tout à coup le navire s'incline fortement à tribord. L'eau se précipite par les sabords restés ouverts. Les officiers et l'équipage dormaient. Réveillés par les cris d'alarme des hommes de garde, ils n'ont que le temps de monter sur le pont. Nul espoir de sauver le navire qui s'enfonce rapidement.

»Un chaland de charbon est attaché à ses flancs : tout le monde s'y réfugie, mais il menace d'être englouti en même temps; la terreur est à son comble, les cris de détresse redoublent ! Enfin, on réussit à couper les amarres. C'est grâce à cette circonstance que le nombre des victimes a été relativement minime. Sur cent hommes d'équipage, cinq seulement ont péri, le commissaire du bord, un ingénieur et trois chauffeurs.

»Quelques hommes racontent que l'eau a envahi le navire avec une telle rapidité qu'ils ont été obligés de nager dans l'entrepont, pour sortir et parvenir à la surface. De tous côtés des embarcations attirées par les cris, arrivèrent sur le lieu du sinistre, achevant de recueillir ceux qui n'avaient pu se réfugier sur le chaland.

»La nouvelle de l'événement se répandit rapidement en ville, accueilli partout avec stupeur et incrédulité. On ne pouvait s'expliquer que cette merveille de construction navale, faite pour résister aux plus effrayantes tempêtes et considérée comme insubmersible, ait coulé bas à son mouillage, sans que rien ait pu faire prévoir un pareil désastre.

»Quelques heures avant, j'admirais justement ce géant de la marine marchande qui reposait majestueusement dans une baie du port à quelques brasses du rivage. Et, maintenant, ses quatre mâts et les cheminées émergent seuls, donnant encore une idée de ses dimensions colossales.

»Des dispositions ont été prises immédiatement pour essayer le renflouement du navire. Depuis dix jours, des scaphandres travaillent à fermer hermétiquement toutes les issues, et l'on pense réussir à le relever en pompant l'eau au moyen de puissantes machines. Reste à savoir si l'on arrivera; en tous cas cela demandera longtemps, car l'on dispose de peu de moyens, et il est à craindre que par son propre poids le navire ne s'enfonce dans la vase au point de ne pouvoir en être retiré.

»Depuis onze jours, l'enquête ouverte sur les causes de l'accident n'a amené aucun résultat. C'est un mystère bien incompréhensible. Espérons qu'on finira par le découvrir, car il doit évidemment y avoir un défaut d'équilibre ou de construction défiant tous les calculs les plus savants et les précautions les plus ingénieuses.

»Pour donner une idée de la rapidité actuelle des communications : une dépêche envoyée samedi dès le matin à l'Agence générale à Londres, recevait une réponse le soir même.»

## DERNIÈRES DÉPÊCHES

*Service télégraphique particulier*

### Les amis de M. Gambetta jugés par M. Paul de Cassagnac

Paris, 3 janvier.

Un article de M. Paul de Cassagnac, paru dans le *Pays*, reproche vivement aux amis de M. Gambetta d'avoir trompé celui-ci sur son état, jusqu'au dernier moment: d'avoir écarté le prêtre, et d'avoir finalement enlevé à sa famille.

### Les obsèques de M Gambetta

Paris, 3 janvier.

Des préparatifs très-actifs sont faits pour donner une grande solennité aux obsèques de M. Gambetta. Beaucoup de corporations et de sociétés convoquent des réunions en vue d'organiser leur représentation au cortége.

### La réorganisation de l'armée égyptienne

Londres, 3 janv.

Le *Daily-News* dit que la Porte demande formellement le rapport du consul russe Philippopoli.

Le gouvernement égyptien accepte le projet du général Wood, pour la réorganisation de l'armée.

### Conseils des journaux anglais

Londres, 3 janv.

Le *Times* croit que M. Gambetta était l'arbitre nécessaire entre les partis politiques de la France. Sa mort est une grande perte pour la France.

Le *Daily-News* renouvelle l'opinion que la République française se maintiendra, malgré la mort de M. Gambetta Il engage les républicains à marcher avec M. Grévy dans une voie pacifique de consolidation nationale.

## BULLETIN DU COMMERCE

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Dépêches de MM. Busch et Ce, du Havre, représentés à Roubaix, par M. Bulteau-Grymonprez

Havre, 3 janvier.

Ventes 500 b. Marché inchangé.

Liverpool, 3 janvier.

Ventes 10,000 b. Marché calme.

New-York, 3 janvier.

New-York, 10 3/16.
Recettes 81,000 b
New-Orléans low middling 71 1/2.
Savanah » » 00 0/0.

Télégrammes de MM. Reinemund et Vandervelde, communiqués par Jules Cauët :

Le Havre, 3 janvier 1883.

**Cotons**

*Cours de clôture de New-York du 2 janvier.*

août déc. janv. févr. mars avril mai juin juil.
10.86 00.00 10.05 10.13 10.25 10.37 10.50 10.63 10.78

Ventes du jour : 00,000 balles. Marché facile.
Recettes de 2 jours : 84,000 balles contre 54,000 b. en 1882 et 43,000 en 1880.
Total de la semaine : 137,000 balles contre 74,000 b. en 1881 et 55,000 en 1880.

**Saindoux**

janv. févr. mars avril mai juin juil août
10.62 10.67 10 75 10.82 10.90 10.97 11.02 11.07

**Maïs**

oct. nov. déc. janv. févr. mars avril mai juin
00 00 00 65 1/2 65 0/0 64 3/4 64 63 1/4 00

Roubaix, le 3 janvier 1883.

## HOUBLONS

Londres, le 2 janvier 1883.

Le nouvel an ouvre avec un stock très réduit de houblons de toutes sortes, anglais ainsi qu'étrangers.

Le peu, qui reste encore, est tenu à des prix élevés, supposant que le besoin jusqu'à la récolte nouvelle sera encore grand, néanmoins que beaucoup de brasseurs sont approvisionnés suffisamment.

On attend chaque jour une amélioration dans le marché et les rapports de l'Amérique annonçaient déjà nier une hausse de liv. sterl. 2.

L'importation pendant la semaine passée était de 77 balles de Flessingue et 62 de Hambourg; pendant le mois passé il se montait à 5,972 balles ou 855 balles plus qu'en décembre 1881.

BOURSE LINIÈRE. — Peu d'affaires cette semaine en raison des fêtes et des inventaires. En lins de pays, peu d'affaires ; les prix des lins de la nouvelle récolte sont faibles ; les anciens lins sont fermés : en lins de Russie, affaires égales à celles de la semaine dernière.

Les transactions en fils et en toiles sont très restreintes, comme toujours pendant cette première semaine de l'année.

MARCHÉ AUX GRAINS du 3 janvier. (Cours commercial.) — Notre marché était approvisionné de 700 hectolitres. La vente s'est faite en baisse de 25 à 50 centimes sur la semaine dernière.

Farine en boulangerie de 36,50 à 37 fr., avec quelques affaires.

MARCHÉ AUX GRAINS du 3 janvier. (Cours communiqué par l'hôtel-de-ville.) — Hausse moyenne de 0 fr. 69 c. à l'hectolitre.

ORCHIES, 2 janvier. — Blé blanc 1re qual. 21 50; id 2 qual. 20 ; id. 3e qual. 19 ..; Blé de semences .. .. ; Blé roux 16 50 18 2°; Seigle 12 . 13 25; Avoine 6 50 8 50; Fèves 15 .. 17 50; Pois .... .. ..; Scourgeon 10 5 11 50; Orge .. .. .. .. — GRAINES GRASSES : Colza 21 23 ; Graine de lin 19 .. 21 ..; Cameline 14 .. 17 50 Chènevis .. .. .. ..

PARIS, 3 janvier. — *Huile de Colza* 10 k. fut 00 m esc. 1 00 : courant 80 2°; février 80 25; mars-avril 84 75; 4 de mai 81 25. — *Huile de lin* : courant 60 ..; février 58 ..; mars avril 60 ..; 4 de mai 60 — *Spiritueuse* 1er q l'h. 88 fût c. esc 10 k.: courant 59 ..; février 61 ..; mars-avril 62 ..; 4 de mai 63 5.. — *Sucres bruts* 88° : disponible 27 75. — *Sucres blancs n° 3* : courant 60 ..; février 60 75; mars-avril .. ..; 4 de mai 62 50. — *Sucres raffinés* : 165 à 167 .. — *Farines 9 marques* : courant 57 50; février 57 50; mars avril 57 20; 4 de mars 57 20 — *Marque Corbeil* : 62 .. — *Bills* : courant 25 7 ; février 25 75; mars-avril 26 ..; 4 de mars 26 30 — *Seigles* : courant 16 25, février 16 50 mars-avril 16 75; 4 de mars 17 50.

**Marché aux Huiles de Lille**

COURS HEBDOMADAIRE

| | Huiles spéciales | Graines oléagineuses | Tourteaux les 100 kil. |
|---|---|---|---|
| Colza | 76 50 à .. | 20 .. 56 | 17 50 .. 50 |
| — épuré p. q. | 82 50 .. | .. .. | .. .. |
| Œillette bt-sort | .. .. | 58 .. 50 | .. .. |
| — ordinaire | .. .. | .. .. | .. .. |
| Sésamine | 60 .. | 15 .. 17 | 17 .. 18 |
| Chanvre | .. .. | 15 .. 6 | 5 .. 6 |
| Lin du pays | 58 .. | 20 .. 21 50 | 25 .. .. |
| Lin étranger | 54 50 | 20 .. 21 | 21 .. 23 50 |

Cours du 3 janvier

| | | |
|---|---|---|
| Huile de colza | .. .. | .. .. |
| Huile épurée pour quinquet | .. .. | .. .. |
| Lin du pays | 55 .. | .. .. |
| Lin étranger | .. .. | .. .. |
| Cameline | .. .. | .. .. |
| Chanvre | .. .. | .. .. |

LILLE, 3 jan. — Sucre indigène 88 degrés cours offert. fr. net à 9 .. .. 00 au pain à 1 kg net 1 113 .. Sucre étranger 3 .. id. indigène 88° bette rave disponible 48 .. id. courant .. .. id. Grains disponibles 00 .. 3a 1er qual. dispon 48 .. id. du 1er quel courant .. id. colzas disponible .. .. id. à livrer, premier .. id. 4 janvier .. id. 4 février .. .. id. 4 mars .. id. 4 avril.

LA VILLETTE, 2 jan. — Bœufs amenés 2611; poids 360; 1re qual. 1.74; 2e qual. 1.58; 3e qual. 1.30; prix moyen 1.20 à 1.73; Vaches am. 833; p. 252 1.60 à 1.40 1.20; prix moyens 1.10 à 1.64; Taureaux am. 241; p. 300, 1.40 1.30; 1.24; prix moyens 1.14 à 1.50; Veaux am. 814; p. 79, 2.30; 2.16; 1.88; prix moyens 1.75 à 2.45 Moutons am. 15313, p. 20; 2.18; 1.68, 1.75; prix moyens 1.88 à 2.28, Porcs gras am. 3591: p. 87; 1.44 1.28 1.32 prix moyens 1.28 à 1.48.

**Valeurs se négociant à trois mois**

| CHANGE | PAPIER LONG | PAPIER COURT |
|---|---|---|
| 5 1/2 Amsterdam | 205 34 à 207 12 | 209 75 à 209 12 et 4 0/0 |
| 5 0/0 Allemagne | 122 50 à 124 50 | 123 50 à 122 12 et 4 0/0 |
| 5 0/0 Vienne | 208 12 à 209 | 209 12 et 4 0/0 |
| 5 0/0 Barcelone | 485 à 487 | 485 à 487 et 4 0/0 |
| 5 0/0 Madrid | 485 à 487 | 485 à 487 et 4 0/0 |
| 6 0/0 Lisbonne | 540 12 à 545 12 | 544 12